DLP 17-5-62 103460

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

15 MAI 1962

Supplément n° 2 au Bulletin de MAI 1962

ARBRES FRUITIERS

/Avertissement/

TAVELURE

La période actuelle est considérée comme particulièrement critique aux contaminations et la protection doit être permanente. Exécuter dès réception un nouveau traitement fongicide en tenant compte des indications antérieures. Il importe de ne pas mélanger à la bouillie fongicide des produits insecticides toxiques pour les abeilles lorsque les arbres doivent être traités en floraison.

/Information/

OIDIUM

Les dangers de contaminations étant actuellement très grands, profiter du traitement "Tavelure" pour renouveler la protection vis-à-vis de cette maladie. Poursuivre l'enlèvement des pousses oïdiées.

COUPE-BOURGEONS, PSYLLES, CHENILLES DEFOLIATRICES, PUCERONS, ACARIENS, etc.

Sur les arbres insuffisamment protégés, le développement de ces différents parasites doit être surveillé de près afin de pouvoir intervenir très rapidement en cas de nécessité. Tenir compte des limitations d'emploi des différents insecticides en regard de la floraison des arbres fruitiers.

.../...

LA PROTECTION DES ABEILLES.

Nous rappelons la liste des produits autorisés pendant la période de floraison des arbres fruitiers et des plantes mellifères.

- Roténone
- Pyrethrines
- Diethion
- Chlorthiepin
- Toxaphène
- Polychlorocamphanes
- Dichlorophenyltrichlorethanol

PETITS FRUITS.

Déssèchement des rameaux du framboisier (DIDYMELLA)

Compte tenu de l'arrivée à maturité des spores de ce champignon il apparaît nécessaire de recommander l'éxécution d'un traitement fongicide préventif dans les plantations habituellement contaminées.

Utiliser un Oxychlorure de Cuivre. 200 gr./hl. ou un produit organique de synthèse.

CULTURES MARAICHERES

I.- Maladies dues à des Champignons.

- MILDIOU DE LA POMME-DE-TERRE

Notre Station d'Avertissements suivra l'évolution de la maladie de très près. Pour l'éxécution des traitements il conviendra de se conformer aux avis diffusés à cet effet.

- MILDIOU DE LA TOMATE.

Provoque des taches caractéristiques sur les feuilles et les fruits. Les traitements les plus efficaces sont ceux éxécutés avec des fongicides organiques de synthèse et organo-cupriques. Opérer tous les 12 à 15 jours.

- SEPTORIOSE DU CELERI

Le feuillage se couvre de nombreuses taches bien délimitées. Il peut, en cas de forte attaque, se produire une chute abondante des feuilles, tandis que les pommes de celeri restent petites. L'infection peut se produire dès le semis, par les spores du champignon qui adhèrent aux graines. Traiter sans interruption à une douzaine de jours d'intervalle jusqu'en Août-Septembre, dans les secteurs habituellement contaminés. - Utiliser un fongicide organique de synthèse ou organo-curpique.

- ANTHRACNOSE DU HARICOT

Cette maladie est surtout visible sur les gousses qui se couvrent de taches à contours saillants et noirâtres. Indépendamment de la désinfection des semences, opérer des traitements fongicides avec des produits organiques de synthèse ou organo-cupriques. Les stades les plus critiques se situent lorsque la plante a 2 feuilles et à la floraison.

.../...

En année favorable à la maladie, la protection doit être permanente. Il est d'autre part conseillé de ne pas semer en sol trop humide et par temps froid.

- MILDIOU DU CHOU

Cette maladie se manifeste actuellement sur les jeunes plants Elle doit être combattue par des traitements cupriques ou organo-cupriques.

II.- Affections dues à des insectes.

- ANTHONOME DU FRAISIER

Ces insectes sortis de leur repos hivernal se remarquent dans les cultures du Val de Moselle notamment. Des dégâts importants risquent d'avoir lieu prochainement. Traiter avec un insecticide non toxique pour les abeilles. (Toxaphène-Polychlorocamphanes-Chlorthiepin).

- MOUCHE DU CHOU

Indépendamment de la désinfection du sol, il est conseillé d'opérer :

1°) trempage des plants avant repiquage dans une solution insecticide (Lindane-Parathion) en utilisant de préférence des poudres pour bouillie.

2°) si des dégâts ont lieu malgré ces précautions pratiquer un arrosage au pied dès le début de l'attaque avec les mêmes produits.

- MOUCHE DE LA CAROTTE ET DE L'OIGNON

Dans tous les cas où les désinfections du sol et des graines n'ont pas été éxécutées il convient de surveiller avec attention les cultures et d'appliquer un traitement avec des produits à base de D.D.T. - Parathion -Diazinon - Malathion - Aldrine - Dieldrine, dès l'observation des vols de première génération.

III.- Affections diverses.

- LIMACES

Le temps humide actuel provoque des sorties massives de ces ravageurs des jeunes semis. On obtiendra de bons résultats en utilisant des appâts à base de Metaldehyde.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX.

82